

Ivre, il vole une Mercedes et finit son rodéo sur les jantes

Une alcoolémie de 2 g par litre dans le sang a fait disjoncter un ressortissant norvégien en vacances à Monaco. Samedi 24 juin, malavisé au point de laisser filer sa raison dans ses verres, il vole une Mercedes SL Black série 65 bi-turbo, d'une valeur de 200 000 euros devant l'établissement Le Twiga. Puis, il se lance à fond sur les routes de la Principauté avec son portable collé à l'oreille. Un véritable rodéo qui se termine sur les jantes après avoir fracassé le véhicule contre un mur dans le tunnel de la ZAC Saint-Antoine. À l'issue de sa comparution, menotté, à l'audience des flagrants délits, ce chauffard a écopé d'une peine de deux mois d'emprisonnement ferme et de 45 euros d'amende.

Il est 1 h 20, ce matin-là, quand le voiturier du night-club du Larvotto prépare la puissante berline d'un client. L'employé laisse le véhicule portière ouverte et moteur en marche afin que le propriétaire n'ait aucun temps d'attente. Quand il s'absente pour l'informer, un individu en profite pour monter à l'intérieur et démarrer en trombe. Aussitôt les policiers sont alertés; signalement et surveillance se mettent en place. « Vous êtes vite repéré et pisté par



« Il est prêt à vendre son logement pour rembourser les dégâts occasionnés. »

(Photo J.-F.O.)

les caméras, détaille le président Florestan Bellinzona. On anticipe votre parcours. Au rond-point Wurttemberg, les agents essaient de vous intercepter. Heureusement qu'ils sont prudents et réactifs; vous leur foncez dessus... Vous continuez dans le tunnel à la frontière ouest. Vous avez un accident côté français. Vous franchissez la galerie en

colimaçon en courant et les services de sécurité vous arrêtent à la sortie. Alors ? »

« On se prend pour un pilote de F1 »

Le quasi quadragénaire est muet comme une carpe sur ses performances. Aucune explication. Décidément! Il ne se souvient de rien

(lui aussi, en référence au militaire britannique qui a dévasté la terrasse du restaurant du Larvotto). Certes au moment de sa performance le taux d'alcoolémie devait être riche en degrés, délires et hallucinations! Le pourcentage retenu a été effectué quelques deux heures après les faits. De toute façon les juges ne pourront rien

obtenir de plus.

« On vole une voiture, vitupère le procureur Cyrielle Colle. On se prend pour un pilote de F1. On roule à fond et on téléphone! Les deux pneus de droite crevés, Monsieur roulait sur les jantes. On voyait des étincelles et de la fumée. On a un fou furieux dans les rues de Monaco. C'est un miracle que rien de grave ne soit arrivé. C'est bien trop facile de raconter que l'on ne boit jamais et que l'on ne se souvient de plus rien. J'ai du mal à le croire... Une procédure est ouverte en France pour cet accident. Si le prévenu s'engage à ne plus recommencer, cela ne vous empêche pas de le condamner à une peine de deux mois d'emprisonnement ferme. » L'avocat Clyde Billaud rapprochera cette affaire « d'un film de série hollywoodien! Allez savoir pourquoi mon client a autant bu? A-t-il été influencé par le Grand Prix avec le tunnel du "Loews" à côté? Il est prêt à vendre son logement pour rembourser les dégâts occasionnés au véhicule. Mais la partie civile est absente... Il est rassuré de n'avoir blessé personne. D'accord pour une peine lourde. Mais assortie du sursis! »

Le tribunal préférera suivre les réquisitions du Ministère public.

JEAN-MARIE FIORUCCI